

# INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

Pour les enfants nés en 2021 (PS) et auparavant



## 1. En MAIRIE :

Sans rendez-vous, à partir du lundi 22 avril :

*(Horaires d'ouverture de la Mairie)*

- Lundi, Mardi et Vendredi de 8h30 à 12h00
- Mercredi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 18h00
- Jeudi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 19h00

**Contact : Mme Gaucher**

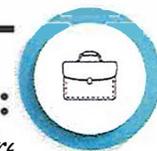
04.79.28.70.38 / [accueil@novalaise.fr](mailto:accueil@novalaise.fr)

*Pour pré-inscrire votre enfant à l'école, rendez-vous à la Mairie de Novalaise avec :*

- Livret de famille, carte d'identité, ou extrait de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique, *(carnet de santé)*.

*Elle se déroule en 2 temps :*

## 2. A L'ECOLE :



*(bâtiment élémentaire / bureau Dire  
30 route du Bief du Moulin)*

Contactez-moi par Courriel : **Ce.0731311D@ac-grenoble.fr**  
En m'indiquant : **Nom / Prénom / date de Naissance** de votre enfant,  
et un **numéro de portable**.

Nous fixerons alors un RDV (10 à 15'), où votre enfant est le bienvenu :

- Mardi : 30/4, 7/5, 14/5 et 21/5
- Vendredi : 3/5, 17/5, 24/5 et 31/5 entre 15h30 et 18h.

Le jour du rendez-vous, munissez-vous du :

- *Livret de famille,*
- *Carnet de santé,*
- *Certificat d'inscription* (Document remis en Mairie)
- *Certificat de radiation* : uniquement si l'élève est déjà scolarisé, *(à demander au Directeur de l'école précédente)*.

Le Directeur, M. Alonso

Remarque : si votre enfant est déjà scolarisé cette année à l'École Publique de Novalaise, vous n'avez aucune démarche à faire, (même pour le passage de GS à CP).